

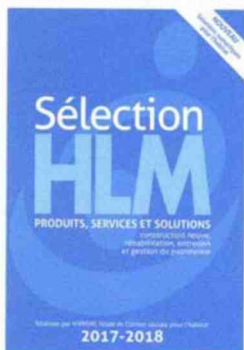


H'PROM

La Sélection Hlm 2017-2018 s'enrichit des solutions numériques

Dans la Sélection Hlm qui accueille une dizaine de nouveaux prestataires, un chapitre inédit est dédié aux solutions numériques pour l'habitat.

Se référer à la Sélection Hlm est l'assurance de disposer de solutions de qualité éprouvées, adaptées aux spécificités du secteur Hlm. Depuis sa création par l'USH, en 1981, la Sélection Hlm des meilleurs produits et services à destination des décideurs techniques des organismes Hlm et de leurs partenaires contient 2 000 références.



Nouveauté en 2017-2018 : à la demande des organismes Hlm et des membres du jury de Sélection, un chapitre est désormais dédié aux solutions numériques pour l'habitat. Une évolution qui correspond aux nouveaux modes d'exercice des métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion technique et locale. Ainsi, la Sélection accueille une dizaine de prestataires dans différents domaines :

- **Aaeron et Sopra Steria** (par l'intermédiaire de sa filiale La Foncière numérique), leaders en matière de progiciels de gestion intégrés, proposent des solutions logicielles de paiement en ligne, pilotage des équipements...;
 - **Novamap** présente une plateforme numérique globale collaborative à destination des personnels de proximité, monteurs d'opération, entreprises, locataires...;
 - **Getraline** propose un service d'enregistrement de la performance des installations techniques (ascenseurs, VMC, gaz, etc.) et de mesure de la qualité de service des prestataires;
 - **Économies d'énergie** réalise un site Internet ludique de défis individuels et collectifs dans ce domaine;
 - enfin, **Groupe T2I** propose des solutions de dématérialisation de documents et d'automatisation de processus métiers.
- La prochaine Sélection devrait intégrer également des partenaires du BIM, des acteurs de réseaux et de transmission de données, ainsi que des acteurs industriels des objets connectés liés à la gestion de l'énergie et de l'eau. Rappelons que les prestataires sélectionnés bénéficient d'une visibilité importante, grâce à la diffusion du guide à 2000 exemplaires et sa mise à disposition en version numérique sur les sites de l'USH, du groupe Moniteur et du CUPPI.

CONTACT : valerie.leroux@h-prom.fr

Le numérique dans la Sélection pour professionnaliser les contrats de maintenance



Témoignage : Rémi Charlet, responsable NTIC, service Valorisation du patrimoine (Norevie)

Quel est l'intérêt d'ouvrir la Sélection aux services et solutions numériques ?

La Sélection balayait déjà les produits « matériels » de tous les corps de métier. Aujourd'hui, les bailleurs sociaux doivent professionnaliser leurs contrats de maintenance. Nous devons mieux connaître l'état des installations sur notre patrimoine. D'où l'intérêt de l'arrivée du numérique qui permet d'informatiser toutes ces données et de les rechercher plus facilement. En effet, de nombreux salariés qui représentaient la mémoire de l'entreprise partent à la retraite et nous perdons cette connaissance de l'historique du patrimoine. Cela permet aussi d'anticiper la maintenance et le remplacement de ces installations. En privilégiant une maintenance préventive plutôt que curative, on peut affiner les coûts de gestion, et donc s'inscrire dans une démarche de coût global. Ajouter les services et produits numériques dans la Sélection permet de mieux choisir.

Pourquoi et comment utilisez-vous la Sélection ?

Je suis responsable de l'ensemble des contrats de maintenance et de l'innovation au sein de Norevie depuis trois ans. La Sélection est devenue un gage de fiabilité des produits grâce à la réunion de bailleurs au sein du CUPPI (Club d'utilisateurs de produits industriels) qui partagent leurs connaissances sur les produits. J'utilise de plus en plus la Sélection et je fais partie des membres du jury qui sélectionnent les produits et services sur des critères de qualité, de performance. Dans nos cahiers des charges, nous demandons que les différents systèmes utilisés soient référencés dans la Sélection car cela signifie qu'ils ont fait leurs preuves chez d'autres bailleurs sociaux, que ce soit dans le logement neuf ou la réhabilitation. Autre avantage que nous n'exploitons pas pleinement, mais cela ne saurait tarder : les réductions de coûts.

Comment votre organisme est-il investi dans le numérique ?

Depuis trois ans, notre directeur général a mis l'accent sur une politique de numérisation du patrimoine. Nous avons lancé plusieurs projets pour des objets connectés dans les logements, comme les capteurs de température ou de calories, l'affichage des consommations. Notre enjeu important est le Big data, une base de données rassemblant les bases des prestataires et les nôtres. Ainsi, nous allons installer des puces dans les appartements. Lorsqu'une entreprise de multi-services arrive dans un logement, elle scanne la puce : on sait à quelle heure le technicien est arrivé, il saisit les prestations sur une tablette et les envoie dans la base de données. À son départ, il scanne la puce, on sait que l'intervention est terminée.

Cette collecte de données permettra de professionnaliser nos contrats. Demain, nous connaissons le taux de pénétration annuelle dans nos 11 000 logements et le nombre d'interventions. Les plans stratégiques de patrimoine pourront être ajustés et optimisés en fonction des interventions et des réclamations sur tel ou tel bâtiment.

Avez-vous d'autres attentes concernant la Sélection ?

Dans l'immédiat non, mais le BIM devient désormais un enjeu majeur que la Sélection devra intégrer.